



*Ville de Pontivy*

## **Extrait du registre des délibérations**

### **Réhabilitation des Halles Théâtre, Approbation de l'avant-projet et du plan de financement prévisionnel**

DEL-2020-095

**Numéro de la délibération :** 2020/095

**Nomenclature ACTES :** Domaine de compétence par thème, aménagement du territoire

**Information relative à l'environnement :** non

**Date de réunion du conseil :** 16/11/2020

**Date de convocation du conseil :** 10/11/2020

**Date d'affichage de la convocation :** 10/11/2020

**Début de la séance du conseil :** 19 heures

**Présidente de séance :** Mme Christine LE STRAT

**Secrétaire de séance :** M. Paul LE GUERNIC

**Étaient présents :** M. AMOURETTE Philippe, Mme CARREE Véronique, Mme CONAN Alice, Mme DELMOULY Véronique, Mme DORE-LUCAS Marie-Madeleine, Mme GUILLEMOT Annie, M. GUILLEMOT Michel, Mme GUILLEMOT Nathalie, M. GUILLERMIC Eric, M. GUILLOT Georges-Yves, M. HILLION Daniel, M. JACQUES Benoit, Mme JAN Florence, M. JARNIGON Michel, M. JESTIN Hervé, Mme JUIN Marianne, Mme LE BRIGAND Emmanuelle, M. LE CLAINCHE Jean-Pierre, M. LE GUERNIC Paul, M. LE LU Maxime, Mme LE MOUEL Marie-Christine, Mme LE NY Alexandra, Mme LE ROCH Gaëlle, Mme LE STRAT Christine, Mme LEPREVOST Meltide, M. MARCHAND Christophe, M. MERCEUR Jean-Jacques, Mme MINGAM Julie, M. MOUHAOU François-Denis, M. PIERRE Alain, Mme RAULT Claudine.

**Étaient représentés :** M. LE BRIS Gabriel par M. JESTIN Hervé, Mme LE TUTOUR Maryvonne par M. GUILLOT Georges-Yves

# Réhabilitation des Halles Théâtre, Approbation de l'avant-projet et du plan de financement prévisionnel

## Rapport de Alexandra LE NY

En 2018 la ville de Pontivy a contractualisé sur deux dispositifs : « Dynamisme des bourgs ruraux et des villes de Bretagne » et « Action Cœur de Ville ». Cette dynamique s'inscrit dans la volonté de construire un projet urbain rayonnant sur le territoire de Centre-Bretagne.

Trois grands enjeux ont été définis pour créer des projets adaptés au territoire :

- Renforcer le rôle de centralité d'une ville à taille humaine
- Développer une ville attractive et innovante
- Valoriser une ville active et sportive en harmonie avec la nature

Dans ce contexte s'est esquissée la création d'un tiers-lieu dans le bâti des halles-théâtre mêlant différents usages : lieu de développement pour le commerce innovant, lieu de travail partagé et lieu de culture sur un même site.

L'objectif poursuivi est de conserver et valoriser l'âme du lieu pour transformer et faire évoluer le bâtiment dans une nouvelle dynamique. Le projet se décline sur les différents niveaux comme suit :

- Rez-de-chaussée : création d'une pépinière commerciale destinée à accueillir des activités commerciales innovantes leur permettant de tester leur concept
- 1<sup>er</sup> étage : création d'un espace de coworking offrant 5 bureaux et une salle de réunion ainsi que la création d'espaces de stockages sécurisés, adaptés et optimisés à destination des associations de théâtre
  - 2<sup>ème</sup> étage : rénovation du foyer, lieu polyvalent et espace de convivialité du théâtre

Une mission de maîtrise d'œuvre a été confiée à un groupement dont SET Architectes est mandataire. Une première phase d'étude à abouti à la proposition de réaménagement détaillée aux documents annexés.

Ce projet de réaménagement innovant et ambitieux est estimé à 1 159 850€ HT dont 1 069 950 € HT de travaux.

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

Dépenses	€ HT
Etude de maîtrise d'œuvre	89 900
Travaux	1 069 950,00
<b>Total</b>	<b>1 159 850,00</b>

Recettes	€
Fond européen LEADER (études)	50 000,00
Etat (financement des travaux)	494 000,00
Région (financement des travaux restauration-valorisation des édifices publics)	60 000,00
DRAC	15 035,00
Ville	540 815,00
<b>Total</b>	<b>1 159 850,00</b>

Vu la décision de la commission commerce du mardi 20 octobre 2020

Vu la décision de la commission travaux en date du 5 novembre 2020

**Nous vous proposons :**

- De valider le projet de réaménagement des halles-théâtre tel que présenté et ci-annexé, son montant et son plan de financement prévisionnel
- De solliciter les subventions auprès des financeurs potentiels
- D'autoriser la Maire, ou son représentant, à signer tout document relatif à ce dossier

**La délibération est adoptée** par 30 voix pour, 1 voix contre et 2 abstentions

**Ont voté pour :** M. AMOURETTE Philippe, Mme CARREE Véronique, Mme CONAN Alice, Mme DELMOULY Véronique, Mme DORE-LUCAS Marie-Madeleine, Mme GUILLEMOT Annie, M. GUILLEMOT Michel, Mme GUILLEMOT Nathalie, M. GUILLERMIC Eric, M. GUILLOT Georges-Yves, M. HILLION Daniel, M. JACQUES Benoit, Mme JAN Florence, M. JARNIGON Michel, M. JESTIN Hervé, Mme LE BRIGAND Emmanuelle, M. LE BRIS Gabriel, M. LE CLAINCHE Jean-Pierre, M. LE GUERNIC Paul, M. LE LU Maxime, Mme LE MOUEL Marie-Christine, Mme LE NY Alexandra, Mme LE STRAT Christine, Mme LE TUTOUR Maryvonne, Mme LEPREVOST Meltide, M. MARCHAND Christophe, Mme MINGAM Julie, M. MOUHAOU François-Denis, M. PIERRE Alain, Mme RAULT Claudine,

**A voté contre :** Mme JUIN Marianne

**Se sont abstenus :** Mme LE ROCH Gaëlle, M. MERCEUR Jean-Jacques

**Fait à Pontivy, le 17 novembre 2020**

**LA MAIRE**  
**Christine LE STRAT**

**Transmise au contrôle de légalité le :**

**Publiée au recueil des actes administratifs le :**

**Certifiée exécutoire**

**LA MAIRE**  
**Christine LE STRAT**